EP

Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP(DEPI)/MED CC7/8
18 juin 2013
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Septième réunion du Comité de respect des obligations

Athènes (Grèce), 26 - 28 juin 2013

Projet de Programme de travail du Comité de respect des obligations pour l'exercice biennal 2014-2015

PAM/PNUE
Athènes, 2013

I Contexte

1. Le rôle du Comité de respect des obligations est de promouvoir la mise en œuvre et le respect des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles et évaluer l'efficacité des mesures prises pour leur application. Avec l'adoption de la Décision IG. 17/2 sur les Procédures et mécanismes de respect des obligations par la Quinzième réunion des Parties contractantes et la constitution du Comité de respect des obligations en juillet 2008, ce Comité est devenu un organe subsidiaire officiel de la Convention et de ses Protocoles ainsi que de la réunion des Parties contractantes.

II Proposition

2. Le Comité de respect des obligations souhaite que, dans la continuité de son Programme de travail actuel pour le Biennium 2012-2013 les sujets suivants soient à nouveau inscrits au Programme de travail du prochain exercice biennal :

- Examen des saisines éventuelles effectuées par les Parties contractantes conformément aux paragraphes 18 et 19 des Procédures et mécanismes de respect des obligations,
- Analyse des questions générales de non respect des obligations en application des Procédures et mécanismes de respect des obligations découlant des rapports soumis par les Parties contractantes pour les exercices 2010-2011 et 2012-2013,
- Analyse des questions plus générales demandées par la réunion des Parties contractantes en application du paragraphe 17 alinéa c) des Procédures et mécanismes de respect des obligations, incluant l`examen approfondi des questions soulevées par les composantes du PAM sur l`application des Protocoles,
- Poursuite de l`examen des propositions visant au renforcement du Comité dans le cadre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles.
- Analyses de l'efficacité de l'application des Procédures et mécanisme de respect des obligations de la Convention de Barcelone en tenant compte de l'information en retour des Parties concernant les modalités selon lesquelles le rôle d'appui du Comité pourrait être amélioré.
- Examen des difficultés d`interprétation possibles des dispositions des Protocoles pour considération à la réunion des Parties contractantes,
- Élaboration et adoption du rapport et des recommandations du Comité pour soumission à la dix-neuvième réunion des Parties contractantes.

III Recommandation du Secrétariat :

Le Comité de respect des obligations est invité à examiner le projet de Programme de travail du Comité pour l'exercice biennal 2014-2015 et à se prononcer à ce sujet.
